

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 80 (1993)

Artikel: CCN et ZDB : visites de travail dans deux grands catalogues collectifs de périodiques européens
Autor: Doffey, Marie-Christine / Gretillat-Baila, Elena / Reymond, Gina
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Marie-Christine Doffey, Elena Gretillat-Baila et Gina Reymond, rédaction RP

CCN ET ZDB : VISITES DE TRAVAIL DANS DEUX GRANDS CATALOGUES COLLECTIFS DE PÉRIODIQUES EUROPÉENS

Parmi les catalogues collectifs de publications en série européens, il y en a deux qui intéressent tout particulièrement la Suisse, d'une part parce qu'ils sont très importants de par leur taille, et d'autre part parce qu'ils sont implantés dans ses deux plus grands pays voisins et qu'ils nous sont de ce fait très proches, ne serait-ce que par la langue de travail : il s'agit du Catalogue collectif national des publications en série (CCN) français et de la Zeitschriftendatenbank zu Berlin (ZDB) allemande. La nouvelle équipe du Répertoire des périodiques étrangers dans les bibliothèques suisses (RP) souhaitait prendre rapidement contact avec les responsables de ces deux catalogues collectifs afin d'étudier et de comparer les structures et le fonctionnement du CCN et de la ZDB à ce qui se fait au RP, et ce en vue d'une éventuelle réorganisation de ce dernier.

Nous remercions les responsables et les collaborateurs du CCN et de la ZDB pour leur très grande disponibilité et la peine qu'ils se sont donnée pour répondre à nos nombreuses questions, en joignant, chaque fois qu'il était nécessaire, les documents aux explications orales.

Visite du CCN à Paris par Elena Gretillat-Baila, décembre 1992

Historique et responsabilités

Le Catalogue collectif national des publications en série (CCN) a été créé en 1983 à l'initiative de la Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique (DBMIST) du Ministère de l'Éducation nationale. Il résulte de la réunion de trois catalogues collectifs : AGAPE (Application de la gestion automatisée aux périodiques), CPI (Catalogue des périodiques informatisés) et IPPEC (Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours), auxquels participaient un grand nombre de bibliothèques françaises. Le CCN est financé par la Direction de la programmation et du développement universitaire, sous-direction des bibliothèques, qui assure sa tutelle administrative.

Fonctions

Sans négliger son important rôle de réservoir bibliographique, le CCN s'est donné comme fonction première de signaler avec la plus grande exhaustivité et le plus de précision possible les collections de périodiques des bibliothèques françaises, afin d'en faciliter l'accès tant aux utilisateurs finals qu'aux professionnels de la documentation. La fonction de catalogage partagé est également remplie. On peut parler du CCN comme d'une base de données bibliographique et factuelle dans la mesure où elle permet l'identification de titres tout en fournissant des informations sur les états de collections, les coordonnées et les formes d'accès des organismes participants (adresses, modalités de prêt, etc.). Toute bibliothèque peut adhérer au CCN. La seule condition qu'elle doit s'engager à remplir : mettre à disposition les documents qu'elle signale. Une convention dans laquelle sont stipulées les obligations réciproques des partenaires (adhérents et CCN) est signée.

Les différents fichiers

Trois fichiers composent la base de données du CCN :

- le fichier bibliographique ;
- le fichier des localisations ;
- le fichier des participants.

L'intégralité du fichier de l'ISDS (International Serials Data System), devenu entre temps l'ISSN, constitue le fichier bibliographique. Cependant, des notices du CCN peuvent côtoyer celles de l'ISSN, car bien souvent, les bibliothèques souscrivant un abonnement à un nouveau périodique annoncent rapidement cette information à leur centre régional qui, sur la base des documents fournis par la bibliothèque, créera un nouvel enregistrement. Ce dernier deviendra « notice CCN » temporairement, c'est-à-dire jusqu'au jour où le centre international ISSN validera cette notice en tenant compte des renseignements fournis par le centre national de l'ISSN du pays de publication du périodique. Alors, la « notice CCN » sera remplacée par la « notice ISSN ». En résumé, le fichier bibliographique est alimenté principalement et régulièrement (quatre fois par an) à partir de données fournies par le réseau de l'ISSN et partiellement par les bibliothèques.

Organisation du CCN

Elle est établie selon trois niveaux :

1. Le centre national est responsable de coordonner l'activité du réseau. Il s'occupe des aspects bibliothéconomiques (vérifications bibliographiques et catalographiques), techniques, commerciaux de la base de données ainsi que des relations publiques avec l'extérieur.
2. Les centres régionaux (34) s'occupent de la saisie des données locales pour les bibliothèques n'ayant pas d'accès direct en ligne et de l'enregistrement de tout nouveau titre de périodique. Ils gèrent également les données des bibliothèques de leur région (mise à jour des données, codification pour les nouveaux membres, etc.). Ils jouent un rôle de formateur auprès des nouveaux participants et d'intermédiaire entre le centre national et les participants pour les informations.
3. Les centres locaux, autrement dit les bibliothèques adhérant au CCN. Dans la mesure où les participants disposent d'un accès en ligne à la base de données, ils sont tenus de mettre à jour leurs états de collections, sinon de transmettre leurs données au centre régional qui les enregistrera pour eux.

Grâce à cette structure, l'alimentation se fait selon un mode d'organisation régionalisé pour la saisie des données et centralisé pour les contrôles.

Dans la pratique...

Les enregistrements sont créés, vérifiés, corrigés dans un fichier de travail propre à chaque centre régional, puis transférés dans un fichier intermédiaire commun à tous les centres régionaux. Pour améliorer la fonction de catalogage partagé, les données de ce fichier sont accessibles aux autres centres régionaux

jusqu'à leur mise à jour dans le CCN. Ce dernier transfère les données du fichier intermédiaire dans son fichier de travail, où sont corrigées puis validées les notices définitives.

Produits et accès

Les bibliothèques participantes peuvent obtenir de multiples produits extraits du CCN (bandes magnétiques pour les recharger dans leur système local, catalogue sur papier, microfiches, etc.). De plus, le CCN est accessible en ligne, sur Minitel et sur CD-ROM (Myriade). La base de données est chargée sur le Serveur universitaire national pour l'information scientifique et technique (SUNIST) et reste accessible en ligne en permanence tant pour l'interrogation que pour la gestion. La mise à jour des notices est hebdomadaire et interactive pour le fichier des localisations.

Visite de la ZDB à Berlin par Marie-Christine Doffey et Gina Reymond, mars 1993

Historique et responsabilités

La Zeitschriftendatenbank zu Berlin (ZDB) fut fondée au début des années septante, principalement pour assurer le catalogage partagé entre les bibliothèques scientifiques allemandes et secondairement pour servir à l'identification et à la localisation des périodiques. La ZDB est financée essentiellement par la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG), avec la participation de l'État fédéral et des *Länder*. Plusieurs organes sont responsables de la base de données, notamment : le DBI (Deutsches Bibliotheksinstitut Berlin), la rédaction centrale à la Staatsbibliothek zu Berlin (Zentralredaktion Titel, ZRT), l'Arbeitsgemeinschaft der Datenbankteilnehmer, un comité-directeur, un groupe de travail de la GKD (Gesamtkörperschaftsdatei), ainsi que quelques autres. Contrairement au CCN, la ZDB ne collabore pas avec son centre national de l'ISSN : selon les responsables de la ZDB, une telle collaboration poserait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait (car les normes de description bibliographique ne concordent pas totalement).

Les différents fichiers

La ZDB consiste en plusieurs fichiers, dont les principaux sont :

- le fichier des titres ;
- le fichier des données locales ;
- le fichier des collectivités-auteurs ;
- le fichier des bibliothèques.

À la grande différence du RP suisse et du CCN français, les publications en série sont enregistrées en premier lieu dans la ZDB, laquelle renvoie ensuite les données aux bibliothèques respectives. Ainsi, les différentes bibliothèques participantes (isolées ou en réseaux) n'enregistrent dans leur système local que les monographies et attendent que la ZDB leur envoie leurs données concernant les périodiques pour les ajouter à leur catalogue local. Cette manière de faire garantit d'une part une mise à jour rapide de la ZDB, et d'autre part une grande homogénéité des différents catalogues locaux appliquant strictement les règles RAK, qualités d'autant plus essentielles que les publications en série en provenance de la ZDB doivent s'insérer parfaitement dans le catalogue local des monographies.

Produits fournis

Étant donné que l'enregistrement des titres dans la ZDB constitue le catalogue premier des différentes bibliothèques, celles-ci peuvent obtenir un grand nombre de produits de la part du DBI. De plus, la ZDB peut être consultée en ligne (logiciel GRIPS) avec des modules de recherche puissants ; le produit le plus répandu est toutefois le catalogue sur microfiches.

Alimentation de la ZDB

On distingue deux catégories de participants :

1. les participants directs (environ 75 en 1993) ;
2. les participants indirects (plus de 3000 en 1993).

Les participants directs peuvent créer des notices (et les corriger pendant une semaine) et enregistrer, modifier et détruire des états de collections. Il s'agit de grandes bibliothèques régionales avec du personnel spécialement affecté au travail rédactionnel à la ZDB. Les participants indirects transmettent leurs données pour qu'elles soient enregistrées soit à un participant direct régional, soit à la rédaction centrale à Berlin. La rédaction centrale à Berlin vérifie chaque semaine les nouveaux enregistrements. Elle traite les cas compliqués et assure la cohésion de la base de données. Elle est seule autorisée à toucher aux enregistrements bibliographiques existants, passé le délai de correction d'une semaine. Depuis peu de temps, des demandes de corrections peuvent être envoyées à la ZRT par messagerie électronique : ces demandes (plusieurs centaines par jour) sont traitées en priorité.

Conclusions

Les responsables tant du CCN que de la ZDB estiment que le catalogage de publications en série dans une grande base de données constitue une véritable spécialisation et pose des problèmes très différents de ceux que l'on peut rencontrer lors du catalogage de monographies. Le CCN autorise des participants locaux à enregistrer des données, mais il y a ensuite deux niveaux de contrôle : un régional, puis un national, les notices n'étant définitivement versées dans la base de données qu'après ce dernier contrôle. La ZDB n'autorise qu'un nombre limité (et spécialement formé) de participants à enregistrer leurs titres. Un contrôle est ensuite effectué par la rédaction centrale et les notices sont définitivement bloquées et ne peuvent plus être touchées que par la rédaction centrale. Les données locales peuvent en revanche être modifiées par les participants directs (toujours en nombre limité). Ces constatations nous confirment dans notre opinion qu'une base de données du type CCN, ZDB ou RP ne peut être alimentée que par un nombre restreint et spécialement formé de rédacteurs, sous peine de perdre en grande partie la cohérence indispensable à ce genre de catalogue.

Contrairement à la ZDB, les enregistrements au CCN et au RP ne constituent pas le catalogue original, premier, des bibliothèques participantes : celles-ci gèrent d'abord leur fichier local, puis annoncent leurs publications en série au catalogue collectif ; il s'agit donc de faire converger des annonces pas forcément identiques en une notice unique. Dans la ZDB par contre, l'enregistrement original se fait dans le catalogue collectif et est ensuite redistribué aux participants sous la forme de leur choix (papier, bande magnétique, etc.). Le problème de l'harmonisation des données ne se pose donc pas. De plus, en Allemagne une bibliothèque ne peut pas « oublier » d'annoncer ces titres au catalogue collectif puisqu'elle y enregistre (ou fait enregistrer) ces titres en premier lieu.

Le RP est le seul des trois catalogues mentionnés dans ce rapport à ne pas recenser les périodiques de manière exhaustive : le critère « titres étrangers — vivants après 1945 » existe toujours avec déjà quelques brèches, il est vrai, pour les titres biomédicaux, les titres suisses récents et prochainement les titres morts avant 1945. S'il semble souhaitable d'éliminer au plus vite de tels critères d'exclusion, les problèmes qui ne manqueront pas de se poser devront être résolus au préalable.

Les contacts établis avec le CCN et la ZDB (et qui pourront être élargis à d'autres pays) constituent pour nous un premier pas, car un projet tel que le RP ne peut pas ignorer ce qui se fait au plan international.

Tableau comparatif

	CCN (état novembre 1993)	ZDB (état septembre 1993)	RP (état décembre 1993)
Nombre de titres	244 254	700 000	122 250
Nombre de localisations	935 945	2 700 000	293 184
Nombre de participants	2 777	3 000	665

Year	2018	2019	2020
Revenue	100	100	100
Expenses	80	80	80
Profit	20	20	20
Net Income	20	20	20